

Cartes de sûreté à Paris

Côte du document : 134811
Carton : F7/4794
N° : 16
Date (Année, mois, jour) : 940226
Nom : PETIOT
Prénom : Charle François
Signe : Pitiot
Age : 17
Profession : Gazier
Domicile actuel : Rue Mouftard 144
Domicile précédent : Cazairne?
Ville naissance : Medard
Ville naissance réelle : Paris?
Insee ville naissance : 75056
Signature (o/n) : O

Collection mise à jour le 21/05/2025

Relevé effectué par : Bibliothèque Généalogique et d'Histoire Sociale de France

Présentation de la collection

Les cartes de sûreté, instaurées sous la Terreur, ont été établies à Paris entre 1792 et 1795. Elles étaient, avant l'heure, des cartes d'identité permettant aux habitants de Paris (hommes de plus de 15 ans) de circuler librement.

Chaque citoyen devait se présenter accompagné de deux témoins à son Comité de surveillance (ou d'arrondissement après 1794).

Celui-ci, après enquête, établissait le document en y mentionnant l'âge, la profession, l'adresse et le lieu dont était originaire le citoyen.